



CHAIRE UNESCO "Éducatons et Santé"  
n° UCAf\_2019-12\_Convention de partenariat Chaire UNESCO \_ Université de la  
Renaissance d'Haïti (URH)  
AVENANT

**ENTRE :**

**L'UNIVERSITE DE LA RENAISSANCE D'HAÏTI**

Dont le siège social est situé au 170, Avenue Jean Paul II, Port-au-Prince, Haïti

Représentée par Monsieur Franck CHARLES, recteur  
Ci-après dénommée "**le Partenaire**",

Et

**L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE**

Représentée par Monsieur Mathias BERNARD, Président

Agissant pour le compte de la

**"FONDATION DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE" (UCAf)**

Dont le siège social est situé 49 Bd François-Mitterrand - CS 60032 - 63001 Clermont-Fd cedex 1

Représentée par Monsieur Daniel CHÉRON, Président,

Ci-après dénommée "**la Fondation**"

D'autre part,

---

Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi 2007-1199 du 10 août 2007, et notamment son article L 719-12,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, et notamment l'article 11 relatif à la Fondation de l'Université Clermont Auvergne,

Vu les statuts de la Fondation de l'Université Clermont Auvergne,

Vu la convention cadre UCAF\_2019-12 définissant les conditions du partenariat entre les parties et les domaines de collaboration dans lesquelles elles peuvent s'engager conjointement,

**Présentation :**

De la structure soutenue :

La Fondation de l'Université Clermont Auvergne a pour but de collecter de nouvelles ressources pour financer des actions dans les domaines prioritaires suivants :

- le soutien et la promotion d'une recherche d'excellence,
- l'optimisation de l'insertion professionnelle des étudiants,
- le développement de l'innovation et de la création d'entreprises,
- l'accroissement de la reconnaissance et de l'attractivité internationales de l'Université Clermont Auvergne.

Du projet :Chaire UNESCO "Éducatons et santé" (ci-dessous dénommé Chaire E&S ou Chaire UNESCO E&S).

Il est convenu d'insérer les articles suivants:

## **ARTICLE 1 BIS – PLAN DE TRAVAIL DE LA CHAIRE EN HAÏTI**

### **1.1 Constitution d'un Comité de pilotage pour les projets de la Chaire en Haïti**

Afin de structurer les activités de la Chaire en Haïti, un comité de pilotage multidisciplinaire est constitué, réunissant les principales parties prenantes de l'éducation et de la santé des enfants et des jeunes.

#### **1.1.1 Responsabilités et activités**

- Le Comité de pilotage garantit un fonctionnement transparent, équitable et inclusif, respectant le cadre des missions de la Chaire E&S dans ses accords établis avec l'UNESCO.
- Il définit un plan de travail annuel.
- Afin de garantir leur concordance avec le cadre des missions de la Chaire E&S tels que définis dans les accords avec l'UNESCO, les activités et projets en Haïti devront faire l'objet d'une validation par le Comité scientifique et éthique de la Chaire E&S. La demande accompagnée d'un détail des projets devra être communiquée à Valérie Ivassenko à l'adresse suivante : [valerie.ivassenko@unescochair-ghe.org](mailto:valerie.ivassenko@unescochair-ghe.org).

La durée du mandat de ses membres est de 4 ans.

#### **1.1.2. Composition du Comité de pilotage**

Le Comité de pilotage est composé des membres suivants :

**Représentant national de la Chaire en Haïti**      O Brillant Damus (Université d'État d'Haïti, Université Quisqueya, coordonnateur de la chaire à l'Université de la Renaissance d'Haïti (URH))

**Représentant de l'Université de la Renaissance d'Haïti (URH)**      Franck CHARLES, Recteur de l'Université

**Représentant Universitaire**      Nadège Jean

**Représentant du ministère**      Eroid Joseph (DSS/MENFP)

**Représentants des agences et institutions des Nations-Unies (UNESCO, OMS)** Dr Marie Solange Kobi-Jackson  
Dr Codina Luis

**Représentants politiques et des collectivités** Jean Willy Jean Baptiste  
Pierre Buteau

**Représentants d'ONG**

Monseigneur Ogé Beauvoir

Dr. Maud Jean Jumeau Napoléon

**Représentants d'entreprises ou financeurs** Jean Robert Charles  
Murielle Chatelier Gilbert

## **1.2 Plan de travail de la Chaire en Haïti**

### **1.2.1 Cadre général**

Le partenariat entre la Chaire E&S et l'Université de la Renaissance d'Haïti a pour but de développer une dynamique locale de recherche, de formation et de soutenir le développement de projets locaux et nationaux. Ces projets visent à contribuer au développement de politiques et de pratiques intersectorielles pour la promotion de la santé des enfants, qui soient ancrées dans les réalités locales.

### **1.2.2. Programme de travail de la Chaire en Haïti**

Le programme de travail s'intègre dans les activités scientifiques de la Chaire et est structuré selon ses cinq activités fondamentales comme suit :

- 1. Cartographier les équipes de recherche impliquées dans le champ de la santé des enfants et des jeunes (sciences humaines et sciences biomédicales) à l'école et dans leur environnement local et construire une communauté autour de cet axe de recherche.**
  - La Chaire UNESCO E&S en Haïti référence met en lien les différents acteurs impliqués dans l'éducation et la santé des enfants et des jeunes. Elle initie une dynamique de travail intersectorielle, impliquant les professionnels de l'éducation, de la santé (dont les spécialistes de santé publique), les universitaires (enseignants-chercheurs), les décideurs (représentants des ministères concernés), les collectivités, les ONG et tout autre acteur pertinent dans le domaine de la santé des jeunes (représentants de la communauté).

2. **Élaborer un cadre de recherche épistémologique et éthique pour une recherche d'excellence dans le domaine de l'éducation à la santé.**
  - Participation d'un membre du COPIL haïtien aux travaux du groupe francophone de recherche en épistémologie et éthique de la Chaire.
  - Mise en place d'un groupe de réflexion local pour accompagner les acteurs de la formation et de la recherche développés en Haïti dans une démarche épistémologique et éthique
3. **Activité de production de connaissances.**
  - Organisation d'un séminaire bi-mensuel en éducation à la santé, avec une mention particulière pour les jeunes en situation de vulnérabilité.
  - Ce séminaire pourra se concrétiser avec la publication d'un numéro spécial "Caraïbes" dans la Revue Éducation, Santé, Sociétés.
4. **Activités de partage des savoirs.**
  - Organisation d'une Conférence Internationale à l'automne 2020.
  - Création et diffusion de programmes d'éducation et santé sur les canaux de communication utilisés par les jeunes haïtiens (émissions de radio, réseaux sociaux, Youtube).
  - Dispositif SACHA, en collaboration avec le Réseau Éducation et Solidarité.
5. **Activités de formation.**

La Chaire UNESCO en Haïti a pour objectif de contribuer à la formation initiale des étudiants ainsi qu'à la formation continue des professionnels par le développement de diplômés. Afin de développer l'offre de formation, un Master Sciences humaines et Santé sera créé au sein de l'Université de la Renaissance d'Haïti.

Le présent avenant est conclu dans les mêmes conditions que la convention.

Fait à Clermont-Ferrand, le 7/06/2019 en deux exemplaires originaux

Pour le Partenaire

Pour la Fondation

Signé le 15 mai 2020

*Franck Charles, D.A.*

Représenté par Monsieur Franck CHARLES, recteur

*[Signature]*

Représentée par Daniel CHÉRON  
Président



Vu,  
Le porteur du Projet

*Obrillant Damus*

Obrillant DAMUS

Le Porteur du Projet

*[Signature]*

Didier JOURDAN

